

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Sous réserve de validation par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 14 janvier 2026 – 19 h 45

Présents : Marc DELEPINE, Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT, Arnaud FRANCOIS, Isabelle FRIRY, Éric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Christophe COSSIN, Louis LECOMTE.

1- Infos du Président

Infos : depuis les dernières réunions de comité en présentiel le 03 09 2025 et dernier en visioconférence le 17 12 2025, tous les comptes rendus ont été transmis aux membres du CD. Pas d'autres informations depuis. Prochaine réunion en visioconférence le 1^{er} avril après le TC.

Les travaux de la Halle des Sports à Epinal vont débiter prochainement et devraient durer jusqu'en septembre. Il faut anticiper et voir de quel matériel stocké là-bas on aura besoin pour le récupérer tant qu'il est accessible.

Fonctionnement du comité : suite à quelques dysfonctionnements concernant les demandes et sollicitations du CD, il est demandé à chaque membre sollicité de renvoyer la demande sur contact pour que le CD puisse en décider collégialement.

Le président rappelle que le respect des débats doit être la règle lors de nos réunions.

2- Pôle gestion de l'activité

Arbitrage

Formation : depuis septembre, 19 AC, 4 AR, 2 JA1 ont été formés. 3 JA1 sont en attente de pratiques.

Des formations seront organisées le weekend des 17 et 18 janvier sur 3 lieux, TROYES, CHALONS EN CHAMPAGNE et AUDUN LE ROMAN. Voir si des vosgiens sont inscrits.

Point sur la formation JA3 de Jérôme DOMBRAT, la formation suit son cours, le passage de la théorie est prévu le 15 février.

Arbitrage : depuis le dernier comité, il y a eu quelques désistements pour les 3^{ème} et 4^{ème} tours du CF. Il faut trouver des remplaçants. Inversion entre Jean-Pierre VOYEN et Damien DA SILVA pour les tours 3 et 4. Christophe COSSIN fera le tour 4 à la place de Willy MEYERHOFF qui n'est plus disponible.

Aide à l'arbitrage : pour les championnats du Grand Est, le club de SAINT DIE doit fournir 18 arbitres pour le samedi et 12 le dimanche. Il sollicite l'aide du CD pour trouver 8 arbitres le samedi et 4 le dimanche. Tous les clubs ont déjà été désignés sur nos compétitions pour les obligations d'aide à l'arbitrage mais un appel aux bonnes volontés sera fait par Jean-Pierre. Ces arbitres seront indemnisés par le club organisateur.

Technique

Stage technique : la quasi-totalité des inscriptions pour le stage du 29 décembre à ELOYES a été faite via le formulaire en ligne. Prochains stages à THAON puis BRUYERES.

Sélection Vosges : en plus des Inter-CD en fin de saison, une deuxième sortie de la sélection Vosges était prévue aux internationaux de MULHOUSE les 25-26 avril mais la date est celle des finales régionales par classements. On s'oriente plutôt vers une participation aux Internationaux jeunes du Grand Est en décembre.

Interclubs jeunes : pas de cadre technique de VITTEL sur le tour 3, c'est compliqué de combiner la compétition et la partie technique, voir s'il ne faudrait pas la supprimer et maintenir simplement l'échauffement commun.

Matériel et récompenses

La banderole du CD est commandée et sera fabriquée la semaine prochaine pour une livraison dans 15 jours chez Eric MATHIS.

Nous devons changer de fournisseur pour les maillots des animations écoles, Jérôme va contacter son fournisseur des polos de JA pour un devis.

Le surplus des coupes et médailles des vétérans a été mis de côté pour une réutilisation future. Les récompenses pour les finales par classement ont été livrées au club de MONTHUREUX. Le reste des commandes sera fait au fur et à mesure. ANOULD a réceptionné un lot de 100 pastilles et 100 rubans pour recycler des médailles du CD pour une animation école.

Pour la saison 2026 / 2027 il faudra diminuer le stock de coupe.

Sportive

Critérium fédéral : en fonction de l'évolution des effectifs des tours T3 et T4 du critérium fédéral 2026 / 2027 il sera peut-être nécessaire de modifier l'heure de début.

Vétérans : afin de limiter le nombre de parties par joueur, il n'y aura plus de classement intégral, tous les joueurs sortiront de poule et seront placés dans un tableau à élimination directe.

Championnat par équipes : les montées descentes sont validées pour la phase 1. En raison du mauvais temps lors de la dernière journée, 5 clubs vosgiens ne se sont pas déplacés et 7 rencontres n'ont pas été jouées. Par manque de temps pour les reporter avant la deuxième phase, les rencontres sont perdues 14 à 0 mais pas de forfait donc pas de pénalité financière.

Pour le calendrier 2026 / 2027, la journée 7 sera à nouveau en décembre,

3- Pôle développement promotion

La commission développement s'est réunie le 08 01 2026. Le compte rendu est en ligne.

Visite des clubs : 11 clubs ont été contactés sur 28. CHARMES n'a pas donné suite et 1 club a refusé la visite du CD. Des contacts ont été pris avec BAINS LES BAINS et TT Ballons, en attente de proposition de rendez-vous. Prochaine visite à prévoir à ETIVAL. MIRECOURT a été visité, le club fonctionne bien mais n'a qu'un seul JA. Le club de MONTHUREUX a sollicité l'aide du CD pour l'aider à créer des liens avec le collège. Contacté, le principal du collège n'y est pas opposé mais des problèmes relationnels avec le président du club doivent être réglés. Si un partenariat se concrétisait, il serait souhaitable que le club fasse ensuite une animation en faveur des collégiens.

Convention LGETT : mise en place d'actions de contractualisation avec la ligue.

Fidélisation recrutement : actions envers les scolaires. Demande de la Ligue pour visiter 2 établissements minimum. Contact pris avec une école de CHARMES qui voulait mettre en place une animation, il faudra trouver un deuxième lieu.

Action féminisation de la pratique : quelques féminines étaient inscrites à la formation d'arbitre de club à THIAVILLE. Voir si d'autres formations peuvent être organisées cette année (GOLBEY ? ELOYES ?) avec peut-être d'autres féminines inscrites pour atteindre le seuil des 15 féminines formées imposé par la ligue.

Réflexion pour l'organisation d'un tournoi féminin sur un format d'une demi-journée avec un tableau double, un tableau non licencié et un tableau « handicap ». Accord du comité, il faudra un club soutien, une demande sera faite au club d'ETIVAL. Demande de la ligue pour 40 participantes minimum et saisie de 20 licences événementielles.

Animation facultative : animation estivale à BUSSANG, demande de la ligue pour avoir 100 licences événementielles.

Point licences événementielles : 10 licences prises par ANOULD lors d'une animation scolaire, 13 licences prises lors de séances d'essais au forum des sports de SAINT DIE et 10 licences enregistrées par VITTEL pour son tournoi des familles.

4- Pôle administratif et financier

La **demande de financement** par le CD du joueur d'ETIVAL Didier GRZESIAK pour sa participation aux championnats d'Europe Parkinson restera sans suite, le coût total ayant été financé par le club et la mairie. Pour le **stage d'été délocalisé** à ETIVAL, le montant total de l'aide sera calculé en fonction des inscrits extérieurs et le trésorier fera le nécessaire auprès du club.

La demande d'aide pour petit matériel (**charte sport**) pour le CD a été déposée sur Maelis. Le matériel sera commandé sans attendre le retour de la demande.

Administratif

Le compte Maelis du CD est bloqué sur l'adresse mail utilisée par l'ancien président, Isabelle va contacter le service des sports pour pouvoir utiliser l'adresse contact.

Point financier

Situation financière au 12 janvier 2026 :

Résultat provisoire au 12/01/2026 :

Le total des dépenses est de 5.584,72 €, celui des recettes de 22.376,66 € soit un résultat provisoire positif de 16.791,94 € (légère diminution de 203,84 € par rapport à la saison précédente) :

résultat provisoire	au 12/01/2025	au 12/01/2026	variation
total dépenses	6 514,05	5 584,72	-929,33
total recettes	23 509,83	22 376,66	-1 133,17
résultat excédentaire	16 995,78	16 791,94	-203,84

Les dépenses sont inférieures de 929,33 € par rapport à la saison précédente, les recettes sont inférieures de 1.133,17.

Les principales recettes perçues :

subventions	au 12/01/2025	au 12/01/2026	variation	
Agence Nationale du Sport	4 500,00 €	3 200,00 €	-1 300,00 €	
Conseil départemental	4 600,00 €	4 000,00 €	-600,00 €	acompte 75 % versé
LGETT quote-part 1er versement	11 872,50 €	12 806,75 €	934,25 €	

Les principales dépenses réglées depuis le 01/07/2025 :

- * indemnités versées au clubs pour l'organisation des compétitions et stages pour 1.500,00 €
- * indemnités de juge arbitrage pour 660,00 €
- * frais déplacement animations et compétitions = 571,67 €
- * achats de 16 polos pour 528,00 €
- * trophées, médailles pour 431,73 €
- * frais déplacements réunions, visite de clubs pour 421,00 €
- * frais de restauration (buvette) pour 413,50 €

La trésorerie :

Le solde de la trésorerie est égal à 57.140,07 €. Il était de 50.377,92 € la saison précédente :

trésorerie	au 12/01/2025	au 12/01/2026	évolution
compte courant crédit mutuel	259,90	110,56	-149,34
livret bleu crédit mutuel	50 118,02	57 029,51	6 911,49
total trésorerie	50 377,92	57 140,07	6 762,15

Situation clubs SPID :

Situation financière des 28 clubs affiliés par rapport au CDTT 88 :

* 4 clubs ont été remboursés de leur avoir pour 997,40 € :

ANOULD (641,00 €), GOLBEY (164,50 €), LA BRESSE (80,00 €) et DOMPAIRE (111,90 €)

* 11 clubs ont payé leurs dettes pour 2.068,44 € :

VITTEL (80,00 €), VAGNEY (67,61 €), Ballons Hautes Vosges (868,00 €), ELOYES (640,00 €), MONTHUREUX (19,00 €), THIAVILLE (11,00 €), THAON CHENIMENIL (193,33 €) BEGNECOURT (106,50 €), GERARDMER (83,00 €).

* 15 clubs ont un avoir global de 4.205,22 €

* 9 clubs ont une dette globale de 705,88 €

La balance SPID présente un solde excédentaire de 3.499,34 €.

D88			
Balance des associations du 01/07/2025 au 12/01/2026			
Club	Débit	Crédit	Total
06880002 ANOULD Cercle Pongiste	192,00	360,00	-168,00
06880007 NEUFCHATEAU T.T.	249,28	0,00	249,28
06880010 SAINT DIE SRDTT	-2 123,70	0,00	-2 123,70
06880017 UZEMAIN	-131,10	0,00	-131,10
06880018 LA HOUSIERE-VANEMONT AGTT	-10,00	0,00	-10,00
06880021 BAINS LES BAINS AM.PONG.	-148,70	0,00	-148,70
06880022 VITTEL TT	116,00	134,00	-18,00
06880049 MIRECOURT Lift Club	6,00	0,00	6,00
06880050 VAGNEY A.T.T.	79,41	79,61	-,20
06880051 Raquette Golbéenne	18,00	18,00	0,00
06880060 LA BRESSE T.T.	-23,50	0,00	-23,50
06880064 TT des Ballons Hautes Vosges	982,70	868,00	114,70
06880066 ELOYES C.L.L.T.T.	496,50	640,00	-143,50
06880071 EPINAL T.S.P.	-398,10	0,00	-398,10
06880073 SAINTE MARGUERITE C.T.T.	-10,00	0,00	-10,00
06880083 XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	-28,50	0,00	-28,50
06880086 MOYENMOUTIER VRTT	71,20	0,00	71,20
06880101 DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC	-215,00	0,00	-215,00
06880113 LA BOURGONCE ST MICHEL TT	18,00	0,00	18,00
06880119 CHARMES-VINCEY T.T.	-502,12	0,00	-502,12
06880123 ETIVAL ASRTT	-161,10	0,00	-161,10
06880138 MONTHUREUX SUR SAONE TT	19,00	19,00	0,00
06880140 TENNIS DE TABLE THIAVILLE FR	23,00	11,00	12,00
06880143 HADIGNY FR TT	-123,70	0,00	-123,70
06880145 THAON CHENIMENIL E.S.T.T.	301,33	193,33	108,00
06880146 DOMPAIRE USTT	0,00	0,00	0,00
06880157 BEGNECOURT F Rural MADON ILLON	137,20	106,50	30,70
06880159 PONGISTES GEROMOIS	179,00	83,00	96,00
*** TOTAL	-986,90	2 512,44	-3 499,34

Dans un courrier du 15/10/2025, la Ligue nous a informé de l'augmentation des indemnités de JA sur les compétitions régionales, le CD s'aligne sur les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026.

Tableau récapitulatif :

	Indemnité	Frais kilométrique	Remarque
JA1	25 €	0.25 € / km	Distance aller-retour club JA – club recevant
AR	30 €	0.13 € / km * 0.25 € / km ** ≥ 0.53 € / km ***	Distance aller-retour domicile – lieu de la compétition
JA2 / JA3			
⇒ Principal	50 €		
⇒ Adjoint, RA, RE	40 €		
FO			
⇒ Théorie	38 €		
⇒ Pratique (épreuve de prestige)	30 €		

* taux de 0.13 € / km si l'option de covoiturage n'a pas été choisie alors que la possibilité existait

** taux de 0.25 € / km si l'option de covoiturage a été choisie (en fonction des possibilités)

*** taux selon la cylindrée du véhicule utilisée si don à l'association

Augmentation de 10,00 € pour les JA2/JA3 principaux (50,00 € au lieu de 40,00 €)

Augmentation de 5,00 € pour les JA2/JA3 adjoints (40,00 € au lieu de 35,00 €)

En appliquant les nouveaux tarifs de la LGETT sur les organisations des compétitions du 4^{ème} trimestre 2025, l'augmentation des remboursements pour les JA se monte à 115,00 €.

Pour la saison entière, l'augmentation est estimée à 350,00 €.

Il faudra poser la question à la Ligue de l'alignement des tarifs kilométriques sur ceux de la FFTT.

La séance est levée à 22h20

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS